

JEAN MESQUI

LE CHATEAU DE ROMEFORT A CIRON

Extrait du Congrès du Bas-Berry

PARIS
1987

LE CHATEAU DE ROMEFORT A CIRON

par Jean MESQUI

En face du village de Ciron connu par sa lanterne des morts, le château de Romefort présente au-dessus de la vallée de la Creuse la silhouette puissante de son donjon carré flanqué de quatre tours. Un donjon qui mérite assurément de figurer parmi les grands édifices de l'architecture militaire médiévale, par son originalité et son bon état de conservation. Mais ce donjon est aussi le témoin d'une époque toute autre, celle de la restauration : celle-ci est due au comte de Bondy, entre 1872 et 1877 ; elle a profondément modifié l'ouvrage médiéval, sans toutefois altérer l'aspect général de l'édifice. Aussi beaucoup regardent-ils encore le donjon comme un authentique monument du Moyen Age, alors qu'il est, en soi, sur le plan de la sociologie du XIX^e siècle, aussi intéressant que Pierrefonds.

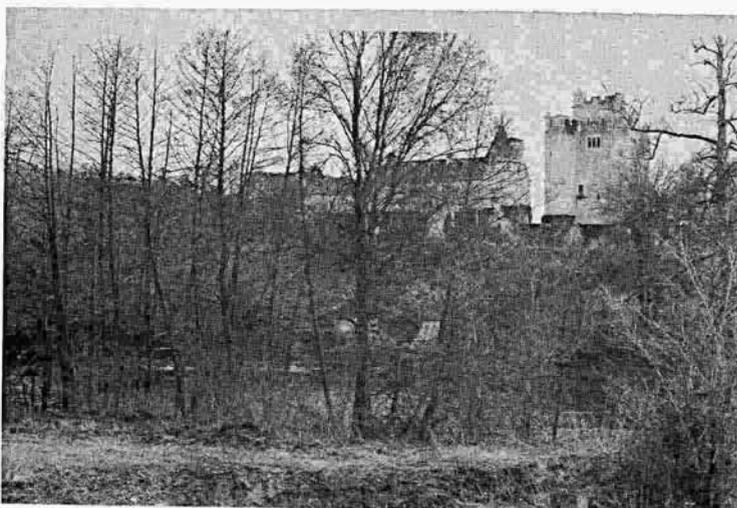


FIG. 1. — LE CHÂTEAU VU DU NORD

On distingue, sur la face nord du donjon, la poterne d'entrée, et la fenêtre à deux colonnettes percée lors de la restauration.

Historique du site. — Le premier seigneur connu de Romefort semble avoir été Gaudin de « Ramefort », signalé en 1182. Il était fils du seigneur de Ruffec, et son frère Guillaume restaura superbement le prieuré de Ruffec dans le dernier quart du XII^e siècle (1). En 1209, Gaudin s'engageait, comme tant d'autres sei-

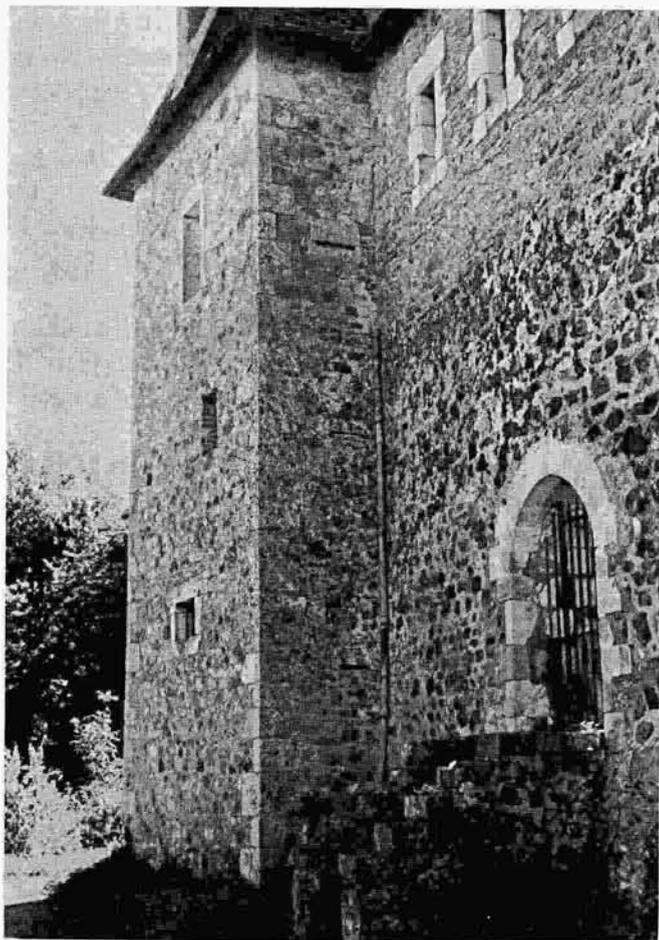
gneurs berrichons, à maintenir la paix face à Philippe Auguste, dans le contexte troublé franco-anglais de ce début du XIII^e siècle (2). On perd ensuite la trace des seigneurs de Romefort jusqu'à la fin du XIII^e siècle : à cette époque, Jeanne de Bouville, fille d'Hugues II, le conseiller de Philippe le Bel, possède au moins une part du château, qui passe dans la famille de Culant par son mariage avec Jean I^{er} de Culant. Mais une autre part de la seigneurie est dans les mains d'une branche collatérale des Sully ; en 1452, Charles de Culant vend à Georges de Sully, sa pupille, ses droits sur Romefort. On peut supposer que la seigneurie fut alors réunie ; en 1548, Louise de Sully, dame de Romefort, épouse d'Olivier Guérin, aliénant définitivement la seigneurie au profit de mains extérieures à l'antique noblesse berrichonne (3).

Le château de Romefort. — Le château se trouve situé à la cassure entre le plateau et les flancs encaissés de la Creuse (fig. 1) ; il borde une voie de communication moderne, qui emprunte un joli pont métallique du début de notre siècle. Vraisemblablement se trouvait ici autrefois un gué, reliant Ciron à l'autre rive de la Creuse ; sur la rive gauche de la rivière, l'on trouve encore l'ancien moulin seigneurial, situé en contrebas du château. Celui-ci se présente, autant qu'on puisse en juger après les restaurations et re-



Phot. Nicolas Faucherre.

FIG. 2. — LES MEURTRIÈRES
POUR ARMES À FEU DE LA
TOUR CIRCULAIRE



Phot. Nicolas Faucherre.

FIG. 3
LA TOUR CARRÉE ET SES MEURTRIÈRES HORIZONTALES

constructions, comme une enceinte grossièrement rectangulaire de près de 60 mètres sur 45, le grand côté regardant le nord.

La face nord de l'enceinte, la seule habitée aujourd'hui, est constituée par un corps de logis rectangulaire, avec une aile en retour d'équerre vers le sud : ce corps de logis est flanqué par une tour semi-circulaire presque impossible à dater, et, à l'est, par une tour carrée. La tour semi-circulaire possède des meurtrières à armes à feu, dotées en partie inférieure d'une ouverture circulaire, et aux deux tiers de la hauteur, d'un rectangle de visée (fig. 2). Ce genre de meurtrières peut être assez facilement attribué à la fin du xv^e siècle, sans que ceci date aucunement la tour elle-même, tant il est difficile de reconnaître sous les rejointoyements modernes les campagnes anciennes. La tour carrée, par contre, est tout à fait homogène ; sur le plan défensif, elle possède des embrasures à mousquet très fines, de forme horizontale, qui la datent du xvii^e siècle au plus tôt (fig. 3).

Le logis situé entre les deux tours, et l'aile en équerre, ont été tant remaniés qu'il est aujourd'hui impossible de leur attribuer une date précise : vers le nord, on distingue des reprises multiples qui sont autant de problèmes pour la datation. Le xix^e, voire le xx^e siècle, ont produit ici des changements, déjà patinés par le temps, tels qu'il serait aberrant de chercher à en tirer quelque conclusion chronologique.

Sur ses flancs est et sud, l'enceinte du château a totalement disparu, le château moderne s'ouvrant vers le sud-est, pour bénéficier du cadre de verdure d'un parc encore conservé en partie. Au sud-ouest l'enceinte venait se refermer sur le donjon et ses défenses. A l'ouest, l'enceinte était constituée justement par ces défenses du donjon, venant se refermer par une courtine et une tour aux logis. Il est extrêmement difficile aujourd'hui de reconnaître le faux du vrai dans ces deux parties apparemment conservées de l'enceinte. Par rapport à l'état actuel, seul peut nous apporter des informations le plan levé par Blanchetière avant 1872 (4). Au sud, l'archéologue avait pu reconnaître, avant la restauration, deux « bastions » répondant exactement aux tours du donjon ; à l'ouest, une courtine curviligne conduisait à l'enceinte de la partie nord en se raccordant à une courtine de sens sud-nord. Tous ces éléments ont été, lors de la restauration de 1872-1877, considérablement modifiés ; les deux « bastions » du sud ont été quasiment reconstruits, alors que la courtine curviligne était rectifiée, alors aussi que l'on ajoutait une tourelle carrée supplémentaire au raccord entre ces protections du donjon et la courtine sud-nord allant rejoindre le reste du château (fig. 4).

Cette restauration intégrale exclut bien sûr toute datation : comme on l'a dit plus haut, il est impossible de reconnaître le faux du vrai, ou, pour parler plus crûment encore, l'ensemble des maçonneries de ces défenses sud et ouest du donjon paraît aujourd'hui moderne et sans intérêt aucun.

Le donjon de Romefort. — Reste alors le morceau de choix, le donjon lui-même. Lui aussi a été touché de façon considérable par les restaurations du siècle dernier. Peu après ces restaurations, A. Blanchetière, qui avait relevé le donjon en ruines avant 1872, et avait gardé par devers lui ses notes, jugea opportun de les publier ; on reproduit ici les plans qu'il a livrés du donjon avant restaurations. Malheureusement, cet archéologue travailla à partir de ses notes et de son souvenir, de telle sorte que certaines confusions semblent émerger de ses plans : on va y revenir. Quoiqu'il en soit ces plans restent la seule approche possible du monument pour la période précédant sa restauration (fig. 5).

Le donjon se présente sur un plan presque carré, de 12 m. sur 12, flanqué par quatre tours de 5^m80 de diamètre, légèrement outrepassées. Il comportait au moins quatre niveaux. Le premier était, dès avant la restauration, accessible par une porte de niveau ménagée au nord. La salle carrée y est voûtée sur ogives à profil rectangulaire chanfreiné. Ces ogives prennent appui sur des culs-de-lampe à chacun des angles : ceux que l'on peut voir aujourd'hui sont composés d'un simulacre de chapiteau et d'un élément de colonnette sculpté à la base en figure humaine. On peut s'interroger sur l'authenticité de ces éléments décoratifs ; malgré l'importance des restaurations, il semble qu'il s'agisse ici des culs-de-lampe originels, comme en témoigne l'usure de certains d'entre eux (fig. 6).

La curiosité majeure de cette salle du premier niveau repose dans le fait que la structure de la voûte d'ogives est démentie par un énorme pilier circulaire venant supporter la clef. Doté aujourd'hui d'un enduit moderne, son existence ancienne est confirmée par le relevé de Blanchetière. Fut-il un regret de la part des constructeurs, un ajout destiné à parer à des affaissements de la voûte ? La question reste posée.

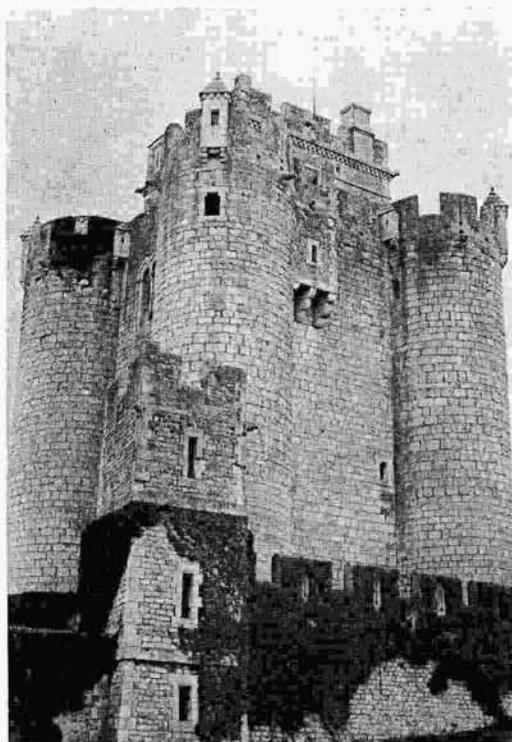


FIG. 4. — LE DONJON, VU DU NORD-OUEST
Au premier plan, une tourelle reconstruite en
1872-1877.

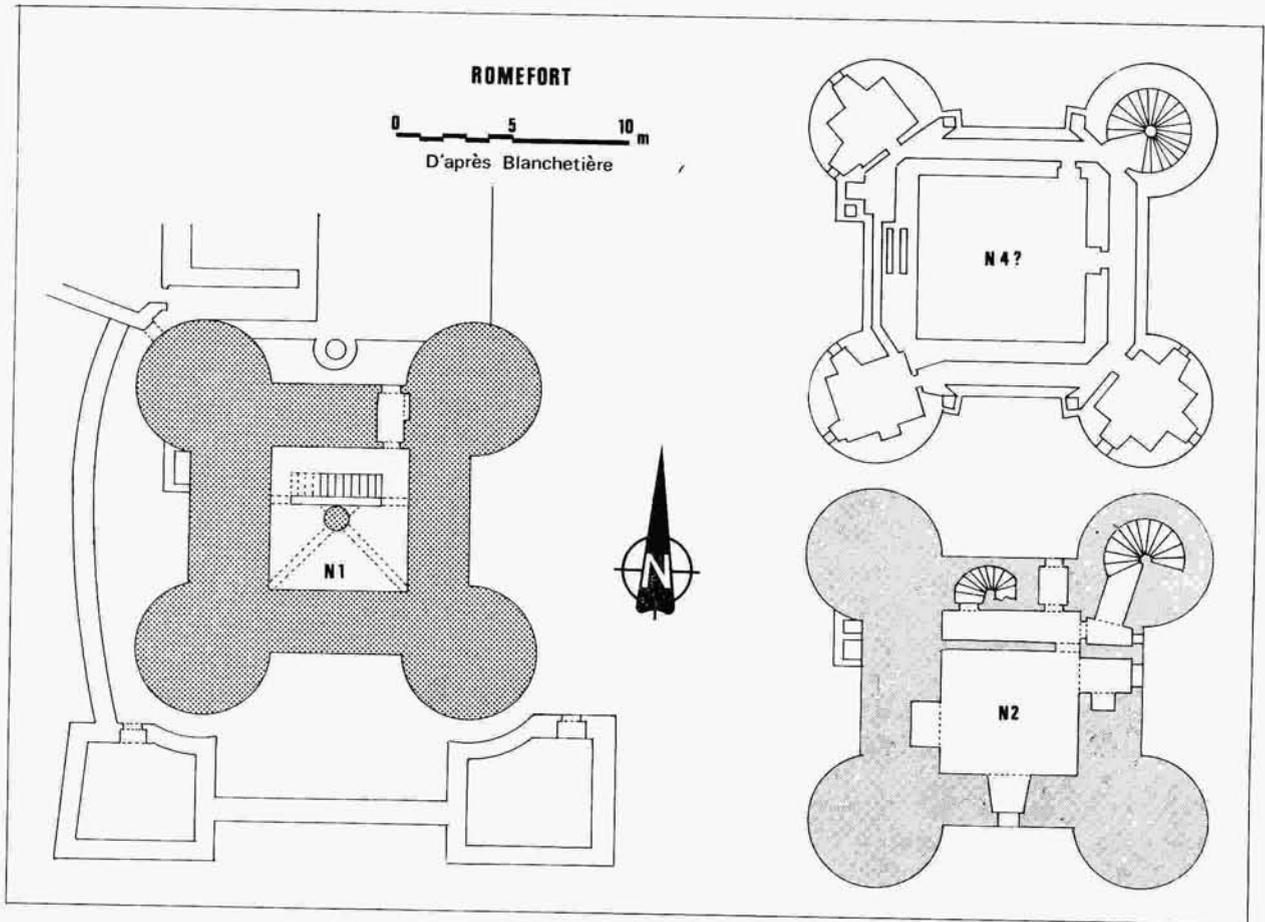


FIG. 5. — PLAN DU DONJON DE ROMEFORT, REDESSINÉ D'APRÈS A. BLANCHETIÈRE, 1880

Avant la restauration, le volume de ce premier niveau était recoupé par une mezzanine accessible par un escalier de bois. De ce niveau intermédiaire, et de lui seulement, on pouvait accéder au niveau supérieur par un escalier ménagé dans le mur nord. Tout ceci a disparu aujourd'hui, d'autant que les restaurateurs ont ménagé au donjon un nouvel accès extérieur par la face ouest.

L'accès principal du donjon se faisait au niveau 2, par une poterne donnant au nord, encore conservée, bien qu'elle soit totalement inaccessible aujourd'hui. Comme on l'a dit ci-dessus, les restaurateurs du XIX^e siècle ont totalement transformé le système ancien, pour ménager une entrée en face ouest, avec un escalier spécialement percé dans l'épaisseur du mur. Lorsque Blanchetière visita le donjon, on n'accédait au niveau 2 que par l'escalier provenant de la mezzanine du niveau 1, l'accès primitif étant déjà désaffecté. On débouchait alors dans un corridor séparé de la salle principale par une cloison de faible épaisseur. La salle elle-même s'éclairait par deux fenêtres, au sud et à l'est, et possédait une cheminée avec four à l'ouest.

Tout ceci a été bouleversé par les restaurateurs, qui cherchaient à aménager ce niveau, et le niveau supérieur, en bibliothèque. Ainsi la cheminée a-t-elle disparu, pour laisser place à l'escalier d'accès ; tous les parements intérieurs ont été refaits, les fenêtres remplacées par des pastiches romans sans autre intérêt que celui de l'art « troubadour ».

Sans doute Blanchetière se souvenait-il assez confusément de sa visite, déjà vieille de dix ans au moins, lorsqu'il publia ses plans et descriptions. Il oubliait en tout cas un niveau, qui devait, dès son époque,

avoir perdu son plancher. Les restaurateurs ne rétablirent pas le plancher, ménageant au contraire une galerie ou coursive en encorbellement sur le niveau 2. Ainsi l'espace intérieur du donjon possède-t-il aujourd'hui un volume exceptionnel, véritable musée de la décoration de style « troubadour », poussé ici jusqu'aux plus fins détails. Si l'on regrette la perte de la réalité médiévale, il est impossible de ne pas s'extasier sur le caractère de cette salle, extrêmement représentatif d'un époque et de son mode de pensée, un peu plus d'un siècle avant la nôtre...

Cette réalité médiévale est désormais totalement impossible à restituer : la description donnée par Blanchetière d'un niveau 2 doté d'une « estrade », si elle a justifié peut-être la coursive des restaurateurs, ne correspond plus à rien aujourd'hui. Pour éclairer la salle, deux fenêtres ont été percées sur les faces sud et ouest au niveau de la coursive. Plus haut encore, à la hauteur que devait avoir l'ancien niveau 3, une grande fenêtre pseudo-romane à deux colonnettes a été percée au nord. Seule demeure peut-être de l'état ancien une fenêtre romane située au sud ; elle n'a pas bénéficié en tout cas des ornements du XIX^e siècle, et son appareil semble, malgré sa détérioration, bien s'intégrer à celui du mur. Encadrée par deux colonnettes, elle a malheureusement perdu ses chapiteaux.

Le niveau supérieur, celui du chemin de ronde, qu'on appellera niveau 4, a lui aussi subi une restauration totale au XIX^e siècle, ses parapets ayant été reconstruits en petit appareil, avec de petites bretèches aux angles entre tours et faces planes, et des échauguettes aux diagonales. Ce chemin de ronde encadre aujourd'hui une construction carrée à deux niveaux entièrement moderne. Le souci du détail manifesté par le restaurateur a été jusqu'à restituer les trous de boulins de hourds, ainsi que des archères que l'on appelle des « archères en bêche », dotées d'un orifice carré à la base.

Le plan donné par Blanchetière pour ce niveau est pour le moins curieux : l'auteur représente un niveau constitué effectivement par un chemin de ronde entourant une salle, ce qui a vraisemblablement justifié le restaurateur dans son idée d'élever une construction carrée en retrait. Blanchetière figure nettement quatre bretèches, ou latrines, aux angles des tours avec les faces sud et nord, ce qui a poussé le restaurateur à en restituer à tous les angles. Mais l'auteur semble indiquer l'existence de salles fermées dans les tours à ce niveau : aurait-il confondu avec celles du niveau 3 qu'il n'a pas dessinées ? C'est au moins probable, car le restaurateur n'aurait vraisemblablement pas manqué cette occasion de surélever encore le donjon. Le plan de Blanchetière est d'autant moins crédible qu'il représente à l'est, pour la continuité du chemin de ronde, un étroit passage de 40 cm. de largeur, véritable boyau de chat qui eût été parfaitement inutilisable.

Essai de synthèse sur le donjon primitif. — Le donjon se présente donc, d'origine, comme un édifice carré à tourelles, très compact ; son parement très régulier est en moyen appareil (environ 28 cm. par assise en moyenne). Il possédait autrefois quatre niveaux au moins, et peut-être un cinquième en retrait au-dessus du chemin de ronde ; un seul de ces niveaux était voûté, sur ogives à profil chanfreiné, la voûte étant renforcée par un pilier circulaire qui n'est peut-être pas d'origine.

L'accès était ménagé en hauteur, au niveau 2 ; celui qui existe aujourd'hui au niveau 1 est certainement moderne. De ce niveau 2, la communication au niveau inférieur s'effectuait par un escalier aménagé



Phot. Nicolas Faucherre.

FIG. 6. — L'UNE DES QUATRE RETOMBÉES DES OGIVES, DANS LE NIVEAU 1 DU DONJON

dans la maçonnerie, débouchant sur un palier intermédiaire ; vers les niveaux supérieurs, un escalier en vis spacieux occupait une tourelle d'angle.

Le niveau 2 avait certainement une fonction d'apparat ; il possédait deux fenêtres, une cheminée, un four ; selon Blanchetière, il y existait une mezzanine. Le niveau 3, au contraire, était très certainement résidentiel. Également doté d'une cheminée, il s'agrandissait grâce aux chambres ménagées dans les tourelles, pleines jusqu'à ce niveau. Ces chambres possédaient deux ou trois petites fenêtres. Enfin, ce niveau 3 possédait aussi une latrine dans l'angle nord-ouest ; la restauration qu'elle a subie n'empêche pas son authenticité, puisque Blanchetière la figure. Cette latrine, commune avec celle du niveau 4, était en encorbellement.

Le niveau 4, celui de la défense, est le moins facilement restituable. La seule certitude réside dans l'existence, à ce niveau qui était celui du chemin de ronde, d'une latrine, et de quatre bretèches d'angle qui ont pu jouer un rôle défensif autant qu'hygiénique. On ignore le mode de couverture des tours ; par contre, on peut raisonnablement penser qu'une salle existait à ce niveau, encadrée par le chemin de ronde. Dans ce cas, le niveau 5 aurait été celui des combles de cette salle.

Sur le plan des détails de l'architecture, la moisson est quasi nulle, puisque l'on ne peut certifier l'authenticité d'aucun élément, sauf à effectuer des analyses poussées qui n'appartiennent pas à ce court article. On peut certifier seulement le caractère « roman » de ces détails, amplifié à l'envi par le restaurateur.

Le donjon : son âge et ses contemporains. — On attribue en général au donjon une date proche de la fin du XII^e siècle. Philippe Chapu, dans son étude des donjons rectangulaires du Berry, avançait même une date proche de 1175, le constructeur ayant été Gaudin de Ruffec, le premier seigneur connu de Romefort (5). Rien ne dément une telle datation ; peut-être peut-on l'affiner quelque peu, en analysant l'architecture développée à Romefort par rapport à d'autres exemples contemporains.

Par son plan, Romefort peut être considéré comme une exception au XII^e siècle. Il est inutile de revenir ici sur la préférence qu'eurent les constructeurs pour des édifices plus simples, rectangulaires et carrés, durant les XI^e et XII^e siècles ; chacun sait également la percée du donjon circulaire à partir de l'extrême fin du XII^e siècle, sous l'impulsion de Philippe Auguste. Manuels et livres consacrés à l'architecture militaire ont sélectionné depuis longtemps ceux qui, entre ces deux formes simples, ont choisi des figures plus sophistiquées : Houdan dans le premier tiers du XII^e siècle avec un cylindre flanqué de tourelles, Étampes dans le second tiers du XII^e siècle avec quatre cylindres en trèfle, Provins dans le troisième quart de ce siècle avec un octogone flanqué lui aussi par des tourelles semi-circulaires, Ambleny à la fin du XII^e siècle avec un carré flanqué de tours (6). Dans une autre famille conceptuelle, les contreforts d'angle des tours rectangulaires se transforment en tourelles pleines peu flanquantes : on citera Clermont dans l'Oise et Beaumont-sur-Sarthe avec une tourelle, Mez-le-Maréchal avec quatre tourelles, la région privilégiée ayant été l'ouest. Ainsi les donjons de Noirmoutier, Châteaumur, ceux d'Angle-sur-Anglin, Chauvigny, Touffou, enfin et surtout ceux de Niort présentent-ils de tels contreforts en tourelles ; Pouzauges et Tiffauges s'en distinguent légèrement avec des carrés aux angles arrondis (7).

Ces deux familles conceptuelles sont radicalement différentes : la seconde, bien localisée géographiquement, traduit très certainement des influences mutuelles, ce que l'on appelle souvent des « filiations » architecturales. Ceci est beaucoup moins évident pour la première famille conceptuelle, qui s'en distingue par deux considérations majeures : sur le plan architectural, les tourelles additionnelles ne dérivent nullement du contrefort ; sur le plan géographique, les témoins en sont isolés et n'ont pas de lien historique. On peut considérer cette première famille conceptuelle comme l'ensemble des résultats de recherches architecturales indépendantes menées par des maîtres cherchant à sortir des sentiers battus : la seule parenté, ne parlons surtout pas de « filiation » ici, réside peut-être dans une évolution culturelle commune à ces maîtres.

Si l'on s'est attaché à différencier ces deux familles, c'est que Romefort n'appartient, sur le plan conceptuel, vraiment ni à l'une ni à l'autre. Regardons les tourelles d'angle : elles n'ont certes rien à voir avec des contreforts, tant leur saillie est importante. Ce sont des organes de flanquement à part entière, ce

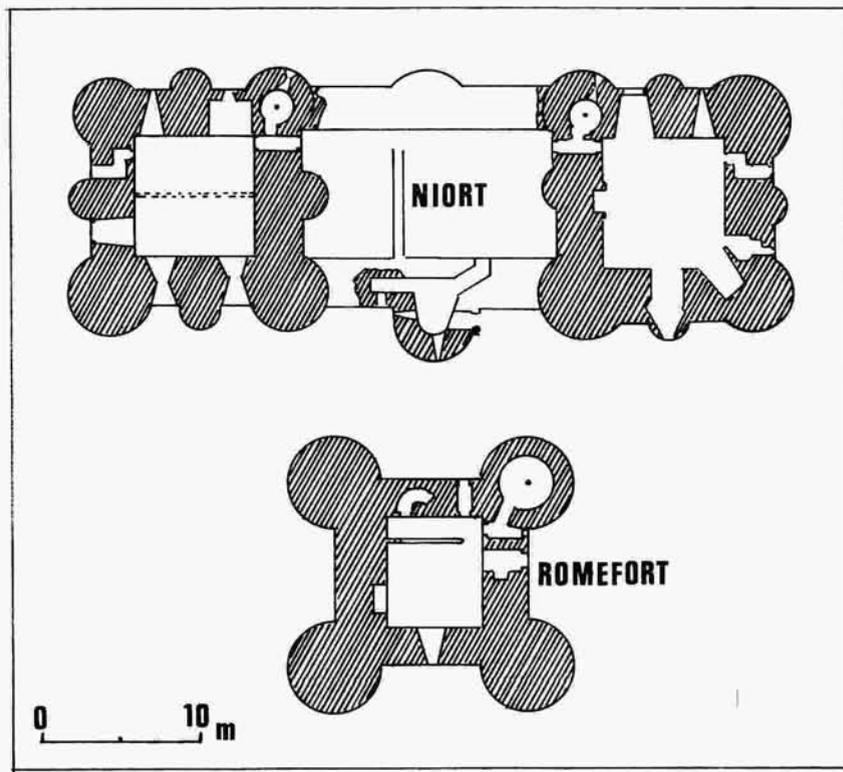


FIG. 7. — CONTOURS DES DONJONS DE ROMEFORT ET DE NIORT

qui tendrait à rapprocher Romefort des cas isolés de la première famille. Mieux encore, ces tours jouent un rôle fonctionnel interne, puisqu'il est certain qu'au niveau 3, elles contenaient des chambres ; ceci n'est jamais le cas dans les donjons affiliés à la seconde famille.

Pourtant, ces tours restent pleines jusqu'au niveau 3, sauf l'une qui contient la vis à partir du niveau 2. On ne peut manquer de penser, sur ce point, aux donjons de Niort, édifices de la seconde famille construits par Henri II Plantagenet entre 1150 et 1204, peut-être dans les années 1175 (fig. 7) (8). Les tourelles-contrefort, beaucoup moins saillantes, sont pleines jusqu'au sommet, sauf une qui contient la vis desservant les étages. Ceci ne justifie aucunement une « filiation », mais dénote au moins une similitude dans les schémas conceptuels.

Synthèse peut-être de plusieurs courants, Romefort prouve une maîtrise accomplie de la théorie du flanquement par des tours circulaires ; il est presque certain, de ce point de vue, qu'il est sans doute contemporain de la généralisation de cette théorie dans la fortification à partir du règne de Philippe Auguste. Autant qu'on puisse en juger aujourd'hui, il ignore encore l'archère, mais possède une voûte sur ogives qui confirme cette hypothèse. On ne saurait sans doute aller trop loin dans cette voie : l'édifice n'est certes pas contemporain de la maturité architecturale qui prévaut en matière de fortification à partir de l'extrême fin du XII^e siècle. La date généralement avancée, celle de 1175 environ, peut être sans doute considérée comme une borne inférieure maximale ; en fonction des considérations développées ici, on peut volontiers envisager une datation entre 1180 et 1190.

On ne terminera pas cette partie architecturale sans remarquer que Romefort fut, dans une certaine mesure, un précurseur. Le donjon-logis de Sarzay, étudié dans le présent *Congrès*, répond exactement aux mêmes exigences fonctionnelles, et la solution architecturale n'est pas si différente : pourtant Sarzay date

de la première moitié du xv^e siècle... Entre Romefort et Sarzay, deux siècles ont passé, le contexte social et politique s'est modifié ; les exigences fonctionnelles demeurent cependant similaires, et les solutions architecturales se rejoignent. A deux siècles d'intervalle, il s'agit encore du même fait sociologique, celui du seigneur tentant d'intégrer dans un même édifice son statut, sa résidence, sa représentation et son rôle administratif.

Au-delà du donjon, l'histoire du Berry à la fin du XII^e siècle (9). — En 1209, Gaudin de Romefort s'engage à rester neutre dans les guerres de Philippe Auguste contre les Plantagenet dans le Berry.

Cet acte de neutralité n'est nullement isolé : à l'époque, Philippe Auguste s'employait à gagner tous les pouvoirs locaux à sa lutte pour une mainmise complète sur le Berry et le Centre. Vraisemblablement Gaudin figurait-il parmi les châtelains que le roi ne pouvait se garder de négliger. Un châtelain apparemment de fraîche date, puisqu'en toute hypothèse la création du donjon de Romefort est la marque de l'érection en châtelainie d'une terre jusque-là non « féodalisée ». La construction du donjon de Romefort n'a pas seulement un intérêt architectural ; au-delà, elle pose le problème de la création tardive de seigneuries châtelaines. L'édifice, égalant, voire dépassant les réalisations souveraines de l'époque, a eu des implications financières d'abord, politiques ensuite : Gaudin de Ruffec était-il chevalier assez riche pour bâtir sans subventions son donjon ; comment fut-il assez puissant, en tout cas, pour l'imposer face à son souverain ?

Une amorce de solution réside dans l'atmosphère politique extrêmement troublée qui marque le troisième quart du xii^e siècle dans le Berry, avec les luttes toujours renouvelées entre Capétiens et Plantagenets, les intrigues, guerres, allégeances et renversements d'alliances, les révoltes familiales des fils d'Henri II. Les chevaliers berrichons, qu'ils soient seigneurs châtelains ou non, jouèrent un rôle considérable ; d'eux, de leur attitude, de leurs hommages dépendait le sort, au jour le jour, de la guerre entre Henri II et Louis VII, puis Richard I^{er} et Philippe Auguste. On regrette que Gaudin de Romefort n'ait pas été assez puissant pour figurer dans la grande histoire régionale ; en tout cas, il le fut assez pour édifier, avant la fin du xii^e siècle, un puissant donjon. La plus évidente manifestation de cette puissance, même locale, la reconnaissance d'un possible coup de force, est cet acte de 1209.

(1) Sur l'histoire des seigneurs de Romefort, voir E. Hubert, *Dictionnaire historique, géographique et statistique de l'Indre*, Paris-Châtellerauld, 1886. Sur Guillaume, frère de Gaudin, voir J. Hubert et J. Barge, *Le prieuré de Ruffec en Berry*, dans *Bulletin monumental*, t. 88, 1929, p. 205-241.

(2) L'acte de 1209 est publié dans les *Layettes du Trésor des Chartes*, t. II, 1863, à sa date.

(3) On trouvera, dans les divers recueils généalogiques publiés au xviii^e siècle, en particulier celui du Père Anselme, aux familles de Sully et de Culant les divers titulaires de la seigneurie de Romefort. Chez les Sully, c'est dans la branche d'Eudes I^{er}, quatrième fils de Gilon II, que l'on trouve Romefort ; mais la seigneurie n'apparaît qu'avec Guillaume I^{er} à la fin du xiv^e siècle. Chez les Culant, c'est par le mariage avec Jeanne de Bouville, dame de Romefort et Savigny en Berry ; en 1343, dans les *Actes du Parlement de Paris*, 2^e série, Jugés, Paris, 1960, n^o 4986, Jean de Culant est seigneur de Romefort. Romefort serait resté dans la part de l'aîné, jusqu'au legs par Éléonore à son cousin Louis de Culant. Mais l'imbrication des deux familles est telle que l'on a peine à s'y reconnaître ; le moins que l'on puisse dire est qu'une histoire de la seigneurie serait nécessaire...

(4) A. Blanchetière, *Le donjon de Romefort (Indre)*, dans *Bulletin monumental*, 1880, p. 254.

(5) Ph. Chapu, *Les donjons rectangulaires du Berry*, dans *Château-Gaillard. Études de castellologie médiévale*, I, Colloque des Andelys, Caen, 1964, p. 39-51.

(6) La bibliographie de ces monuments est maintenant suffisamment connue pour que l'on n'y revienne pas : tous ces édifices ont fait l'objet d'articles ou de chroniques dans le *Bulletin monumental*.

(7) A. Châtelain, *Donjons romans des pays d'Ouest*, Paris, 1973.

(8) P. Héliot, *Les donjons de Niort et la fortification médiévale*, dans *Revue du Bas-Poitou et des Provinces de l'Ouest*, 1979, p. 45-69. L'excellent article de notre regretté confrère P. Héliot ne souffre aucune critique sur l'analyse des donjons de Niort ; tout au plus peut-on quelque peu réviser son jugement trop systématique sur les filiations entre édifices, par trop inspiré de l'étude de l'architecture religieuse.

(9) G. Devailly, *Le Berry du X^e siècle au milieu du XIII^e*, Paris, 1973. Romefort n'apparaît, dans cette monumentale histoire berrichonne, qu'au travers d'une fugitive mention, p. 321, d'ailleurs dérivée de la thèse de Ph. Chapu, *Les châteaux en Berry*, dans *École des chartes*, 1961, dont cet auteur avait tiré son étude référencée en note 5.